

Le lien social

Introduction

Le lien social pose la question du "vivre ensemble"

On distingue les liens horizontaux, visibles et les liens verticaux souvent invisibles (par le biais de l'assurance maladie, des liens s'établissent avec des individus que je ne connais pas et que je ne vois pas).

Les liens horizontaux sont tissés entre individus à travers la famille, le voisinage, l'atelier ou le bureau ou des réseaux amicaux. Les liens verticaux rattachent les individus à la société par le biais d'institutions, de groupes intermédiaires ; il s'agit par exemple de liens civiques ou politiques.

1 Lien social et solidarités collectives

A Diversité des analyses sur l'origine du lien social

Philosophes, sociologues, économistes ont évoqué le lien politique, marchand, social

1) L'explication par le contrat

Le lien résulterait d'un choix volontaire basé sur la raison : chaque individu choisit de limiter partiellement sa liberté au profit de la collectivité à laquelle il appartient. Cette analyse suppose que les hommes égaux et libres, sont dotés de droits naturels. Leur raison leur dicte de passer un contrat par lequel ils renoncent à une part de ces droits naturels pour les échanger contre des droits civils. Cette conception fut défendue par John Locke (Traité sur le gouvernement civil, 1690) et J.J Rousseau (Du contrat social, 1762).

2) L'explication utilitariste

L'homme cherche en permanence à satisfaire ses intérêts personnels (La recherche par chacun de son propre intérêt conduit à l'optimum économique, Adam Smith, 1723-1790). La division du travail est source d'efficacité et conduit les hommes à échanger. Le lien est avant tout marchand.

3) Proximité culturelle et lien communautaire Selon F. Tonnies (Communauté et société, 1887), l'origine des liens sociaux est culturelle, voire sentimentale. Le plus ancien est un lien communautaire fondé sur des rapports de proximité, géographiques, affectifs, culturels : au sein de la famille, du village, ce type de lien repose sur une histoire et des sentiments communs.

Mais, l'essor démographique, le développement économique et le changement social ont conduit au dépérissement de ce lien communautaire et à son remplacement par un autre type de lien social souvent plus lâche qui concerne des individus différents, anonymes. Le passage de la communauté à la société risque de compromettre le "vivre ensemble" qu'assurait le lien communautaire.

B Liens sociaux et lutte des classes : l'approche marxiste

Marx et Engels ont placé le concept de classe au cœur de leur analyse de l'organisation sociale. Le lien social ne relève pas d'un contrat, mais plutôt d'un rapport de forces par lequel la classe dominante impose ses règles du jeu social aux classes dominées. Selon cette analyse, la société ne pourra devenir harmonieuse qu'avec la disparition des classes et des conflits de classe, ce qui suppose la suppression de la propriété privée des moyens de production.

C Division du travail social et solidarité chez Durkheim

C'est la division du travail social (qui concerne tous les domaines de la vie sociale) qui engendre le lien social. La conscience collective exerce une contrainte sur les individus et les intègre dans la société. La division du travail pousse les individus à coopérer entre eux, elle fait prendre à chacun conscience de sa dépendance à l'égard des autres. En même temps, elle permet à chacun d'avoir un statut individualisé, plus conquis qu'assigné : ainsi se forment les consciences individuelles à partir de la conscience collective.

Dans la société industrielle où les liens sont devenus plus distendus, où les groupes sociaux sont de plus en plus différenciés et où l'individualisme se renforce, la division du travail social permet donc à la solidarité de subsister et même de devenir plus consciente que dans les sociétés traditionnelles.

2 Socialisation, régulation et contrôle social

Comment se crée le lien social et quels mécanismes assurent sa pérennité ?

A La socialisation

La création et la transmission des fondements du lien social sont assurées par un ensemble de mécanismes constituant la socialisation.

La socialisation désigne l'acquisition par les individus des valeurs et des normes de la société dans laquelle ils vivent.

Le système de valeurs et de normes transmis par la socialisation forme ce que les sociologues appellent la culture.

Les **valeurs** sont abstraites, constituent les idéaux d'une société ; elles guident les "bonnes manières de penser", d'être et d'agir. Cohérentes entre elles et hiérarchisées, les valeurs forment un système. Le respect des valeurs est rendu possible par l'existence d'un ensemble de normes cadrant les comportements.

Les **normes** traduisent les valeurs en lois, en règles de conduites ou simplement en principes que l'on doit respecter dans ses façons d'être et d'agir pour que les actes individuels respectent le système de valeurs. Les normes sont concrètes.

La socialisation est un processus (un processus s'étale dans le temps ; la retraite nécessite une adaptation. La socialisation se poursuit tout au long de l'existence) par lequel chaque individu forge son identité et sa personnalité tout en s'intégrant à son environnement social. Sous des formes variées, la socialisation se concrétise en un apprentissage et un ajustement qui se poursuivent durant toute la vie. Elle est, au moins en partie, une contrainte exercée sur l'individu par le cadre social.

Elle s'effectue selon des modalités variables en fonction :

- de l'époque : socialise-t-on au XXI^e siècle comme au XIX^e ?
- de l'espace : socialise-t-on en Europe comme en Afrique ou en Asie ?
- du groupe social : socialise-t-on de la même manière chez les ouvriers et chez les cadres ?

Pour **Durkheim**, la socialisation est essentiellement considérée comme un apprentissage par conditionnement : la société produit des individus conformes à ce qu'elle est et à ce dont elle a besoin.

L'**approche interactionniste**, inspirée par **Weber**, privilégie au contraire le rôle d'acteur des individus. L'individu participe activement (il ne la subit pas) à sa propre socialisation, tout en jouant ses divers rôles ; il construit et préserve sa personnalité pour pouvoir s'adapter quand surgissent des conflits de normes dans la vie sociale.

De nombreuses instances contribuent à la socialisation : on parle d'agents socialisateurs ou d'instances socialisatrices. Il s'agit de la famille, de l'école, de l'entreprise, de la religion, du groupe de pairs, de la télévision.

La famille est sans doute l'agent socialisateur fondamental. Elle transmet des valeurs, des normes et des habitudes à travers une multitude de pratiques et d'échanges quotidiens. Elle contribue à transmettre le langage, la politesse, la solidarité...

L'école joue un double rôle essentiel, non seulement en transmettant des connaissances, mais aussi des valeurs et des règles de conduites (arriver à l'heure, bien se tenir, éteindre son portable...).

Le travail contribue grandement à la socialisation dans les sociétés modernes dont il est une des valeurs centrales (encore que si chômage ou emploi précaire...). L'emploi normalise les individus en leur permettant d'avoir un revenu, un rôle, une place et crée une multitude de relations hiérarchiques, techniques ou amicales.

Les religions interviennent également même si leur poids s'est affaibli dans les sociétés contemporaines.

Les groupes de pairs exercent aussi une fonction socialisatrice : groupes d'âge, groupes professionnels, sportifs, politiques, syndicaux.

D'autres agents interviennent dans la société en véhiculant des modèles. C'est en particulier le cas des médias et plus spécifiquement de la télévision si intensivement regardée dès le plus jeune âge.

On peut distinguer **deux catégories** d'agents socialisateurs : ceux pour qui la socialisation est un but en soi (explicitement socialisateurs), et ceux qui socialisent sans que ce soit leur objectif (implicitement socialisateurs). L'école est de toute évidence un agent explicitement socialisateur, alors que les médias ou les entreprises sont des agents implicitement socialisateurs.

Les moyens de communication de masse, notamment la télévision, tirent leur efficacité de leur capacité à suggérer, voire imposer des valeurs, des normes et des modèles en s'appuyant sur des effets spectaculaires sans que ce soit toujours explicite (l'image frappe...).

L'enfance et l'adolescence sont des moments de la socialisation primaire marqués par des apprentissages fondamentaux aussi bien d'un point de vue individuel

(chacun apprend qui il est, comment il s'appelle, qui l'entoure. . .) que social (il acquiert le langage, les règles de politesse, les normes de comportement. . .). L'éducation dans la famille, à la crèche, à l'école est une dimension essentielle de cette phase, mais les groupes de pairs (fratries, camarades de classe, copains. . .) et les médias (télévision, cinéma, presse) prennent progressivement de l'importance.

L'adolescence, phase de socialisation très importante, est marquée par l'entrée dans une vie sexuelle, et la préparation d'engagements professionnels, civiques et familiaux. On y apprend à adapter ses comportements au rôle que l'on tient en fonction du statut que l'on occupe.

Les adultes connaissent une socialisation secondaire qui passe notamment par le monde du travail et divers engagements citoyens. La vieillesse marque une rupture souvent difficile puisque l'individu perd son statut et son identité professionnels, ce qui provoque parfois une crise (dépression. . .). La vie associative contribue à socialiser ces personnes qui vivent de plus en plus longtemps dans l'indépendance physique et financière.

B La régulation et le contrôle social

L'existence d'un système de valeurs et une socialisation efficace ne suffisent pas à assurer un fonctionnement social cohérent. Une société n'est jamais à l'abri de crises, de conflits et de déséquilibres. Il s'agit de mettre en place un ensemble de mécanismes de régulation et de contrôle social dont le rôle est d'assurer la continuité de l'ordre social.

La notion de contrôle social renvoie au holisme de **Durkheim**, celle de régulation sociale à l'interactionnisme de **Weber (individualisme méthodologique)**; les deux notions sont proches, mais les règles sont-elles imposées ou résultent-elles d'un dialogue, d'un consensus ?

L'affaiblissement des règles sociales peut mettre en péril la cohésion et l'équilibre de la société. Cela justifie la nécessité de maintenir le lien social à travers la régulation sociale.

La **régulation sociale** correspond à l'ensemble des moyens qu'utilise une société pour sauvegarder la cohésion sociale (niveau macro-social). Avec la régulation, l'ordre social est obtenu en changeant les règles par le conflit ou la négociation. Les règles macro-sociales qui organisent la vie collective sont généralement classées en fonction de leur degré de formalisation (le droit est plus formalisé que les "bons usages") et du degré de prévisibilité de la sanction en cas de transgression. De façon codifiée, les lois (normes juridiques) précisent ce qui est interdit, énoncent des obligations et indiquent les sanctions encourues. Les usages (normes sociales) sont moins formalisés : aucun texte ne vous force à dire bonjour quand vous entrez quelque part ; aucun texte ne vous indique s'il faut serrer la main, embrasser ou hocher la tête . . . puisque cela varie d'une société, voire d'un groupe social à l'autre. Nulle sanction formelle n'est prévue, mais celui qui ne dit jamais bonjour risque d'être ignoré, mis à l'écart.

La régulation sociale ne se limite pas aux sanctions car le lien social ne peut reposer sur la seule peur. Une société unie et cohérente suppose une intériorisation des règles de la vie en société et des fins collectives.

Durkheim insiste pour cette raison sur l'importance que jouent à cet égard la religion, les rites et les fêtes.

L'existence de sanctions régulatrices montre que la société pratique un contrôle sur les individus qui la composent.

Le **contrôle social** est constitué de l'ensemble des pressions implicites ou explicites, qu'exerce la société pour amener les individus à se conformer aux normes. L'ordre social résulte du respect de règles déjà données et qui s'imposent à tous.

Aucun mécanisme spontané ne suffit à réguler les comportements sociaux. Pour éviter le désordre, les sociétés confient un rôle de contrôle de la vie sociale à différentes institutions (famille, police, religion, justice...).

Le regard des autres, la pression morale participent également au contrôle social.

Les sociétés modernes soumettent les individus à de nouvelles formes de contrôle plus indirectes sous la forme de surveillance (caméras de vidéosurveillance). Toute société fixe des limites et contrôle leur respect ; pour autant il est impossible d'éviter diverses formes de déviance, de marginalité, voire de rupture du lien social.

Qu'il s'agisse d'originalité, de délinquance, il existe toujours des individus et des groupes vivant à la marge de la société. Leurs liens avec les autres sont plus ou moins relâchés. Le "vivre ensemble" est alors en péril puisque certains se retrouvent en situation d'exclusion.

Des réponses collectives doivent alors être trouvées afin de (ré) intégrer les personnes en difficultés, de reconstruire un lien social efficace et protecteur pour les plus faibles (chômeurs, pauvres, personnes isolées) et de sanctionner les actes ne respectant pas plus ou moins volontairement les normes communes. La recherche des réponses interpelle à la fois :

- L'Etat dans ses fonctions socio-économiques (Etat providence) et dans ses fonctions régaliennes (en latin *rex, regis* = le roi), la justice et la police,
- Les citoyens comme électeurs (votant pour telle ou telle politique) et comme contribuables (finançant les dépenses publiques),
- Différentes organisations sociales (écoles, entreprises, associations...) dont l'action devrait permettre l'intégration de tous par l'éducation, l'emploi, la solidarité.

3 L'affaiblissement du lien social

Le début du XXI^e siècle ressemble quelque peu à la fin du XIX^e siècle dans la mesure où, d'une part, les signes d'affaiblissement du lien social sont nombreux, et où d'autre part on voit se dessiner de nouvelles formes de solidarité sociale qui laissent plutôt présager une mutation qu'une crise.

A Un contexte social qui serait anémique

Anomie (terme utilisée par Durkheim) : situation marquée par l'absence de normes et donc une déficience des règles sociales communément acceptées.

La période actuelle semble être caractérisée par une désorganisation sociale importante. Dans une situation anémique, la société est incapable de contenir et de régler les passions individuelles. La conscience collective n'est pas suffisamment présente dans l'esprit des individus. La société finit par perdre ses repères collectifs qui lui permettent de maintenir un état normal de fonctionnement. C'est

ainsi que les sociologues interprètent la crise des instances traditionnelles de socialisation comme la famille, l'école, les groupes intermédiaires (partis politiques, syndicats).

De la même manière, d'autres insistent sur le développement de signes d'anomie particulièrement inquiétants au niveau de phénomènes individuels : le taux de suicide des jeunes a beaucoup augmenté, la consommation de drogues et de psychotropes (tranquillisants, somnifères, antidépresseurs) est également en forte croissance. Les difficultés d'intégration sociale de nombreux jeunes, liées à l'échec scolaire et aux modalités actuelles d'insertion professionnelle et la triple crise de l'Etat providence, crise de financement, d'efficacité et de légitimité (assurance maladie, système de retraite, indemnisation du chômage) constituent les indices d'une fragilisation du lien social. La croissance de nouvelles formes de délinquance, l'émergence de diverses formes de repli communautaire ethnique ou religieux ... confirment cette tendance.

B L'émergence d'un nouveau lien social

Certains sociologues disent que de nouvelles formes de solidarité mécanique se sont maintenues. L'émergence de mouvements sociaux "post-modernes" (mouvements féministes, écologistes, homosexuels) témoigne d'un engagement communautaire fort.

De nouvelles relations sociales en réseaux se dessinent. Un réseau est un ensemble de relations interconnectées. On parle de réseaux d'amis, d'associations, de parenté, d'entreprises, numériques. Internet renforcerait-il ou affaiblirait-il les liens sociaux ? En passant de plus en plus de temps sur leur ordinateur pour communiquer avec des personnes éloignées géographiquement, les individus oublieraient de communiquer verbalement avec leur entourage immédiat.

Il semblerait que ; les individus aient envie de s'engager aujourd'hui davantage dans des activités où ils peuvent exprimer activement leur citoyenneté, comme en témoigne le dynamisme du mouvement associatif (les S.E.L). Les systèmes d'échanges locaux (S.E.L) sont des groupements de personnes qui s'associent localement et échangent des biens et des services (travaux de réparation de logement ou d'équipements ménagers, gardes d'enfants, cours de langue...) par l'intermédiaire d'une unité de compte (le grain de sel, le boisseau de blé...).

Nous traversons une période de mutations importantes et pas seulement une crise provisoire. Parler de crise signifierait qu'un retour à l'équilibre antérieur est possible.

4 La rupture du lien social

A La déviance s'oppose au conformisme social

Par opposition à des comportements conformistes, certains individus peuvent avoir des conduites marginales, c'est-à-dire, non conformes aux normes en vigueur. Elles rentrent alors dans la catégorie de la déviance.

La déviance est relative à une société, à une époque, voire à un contexte donné. La plupart des sociétés posent ainsi le meurtre comme le pire des actes, mais en période de guerre, c'est au contraire ce qu'une armée exige de ses troupes.

L'exigence d'injonctions contradictoires peut aussi susciter de véritables cas de conscience. C'est par exemple ce que vit un adolescent duquel le lycée attend docilité et travail assidu, alors qu'adopter cette attitude risque de le voir raillé par certains de ses pairs et exclu de leur groupe.

La déviance est une transgression de normes en vigueur dans une société ou dans un groupe déterminé. Loin d'être homogène, ce concept regroupe des catégories hétérogènes en terme de gravité tant au niveau des personnes (tueurs, pédophiles, voleurs, dealers, toxicomanes ... dans un ordre de gravité décroissant) que des comportements (viol, vol, violence conjugale, incivilités...)

Des transgressions sexuelles comme l'homosexualité sont désormais tolérées et banalisées comme le vote du PACS, et le succès de différents films en témoignent. En revanche, des comportements comme la maltraitance des enfants et des femmes ou le harcèlement moral sont de moins en moins tolérés et de plus en plus souvent pénalisés.

Certains comportements déviants sont punis par la loi car ils relèvent de la catégorie des actes délictueux.

La délinquance est une transgression de normes juridiques. L'acte délinquant fait l'objet de sanctions juridiques alors que la déviance peut faire l'objet seulement de sanctions sociales informelles (la raillerie, un regard détourné...)

Robert Merton distingue 4 types de déviance en fonction de la position que l'individu à l'égard des buts (les valeurs) et des moyens (les normes) de la société.

Vue par Merton, la déviance résulte d'une adaptation de l'individu face à une situation caractérisée par un décalage entre d'un côté ce que la société lui propose comme valeurs et de l'autre les normes qu'elle lui offre pour les atteindre.

Le **conformisme** accepte les valeurs et les normes.

L'**innovateur** accepte les valeurs, mais rejettent les moyens normaux qui permettraient de les atteindre. C'est le cas de l'élève qui veut réussir, mais qui triche.

Le **ritualiste** renonce aux valeurs : il se contente de ce qu'il a. L'**EVASION** correspond à des individus qui refusent les valeurs et les normes. Il s'agit de véritables asociaux totalement marginalisés comme les clochards, les drogués.

La **rébellion** concerne des individus révoltés regroupés bien souvent dans des organisations politiques extrémistes qui souhaitent changer la société. Ils refusent les valeurs et cherchent à en introduire de nouvelles.

Pour qu'un comportement soit caractérisé comme déviant, la transgression d'une norme est une condition nécessaire, mais non suffisante. Selon le courant interactionniste américain, il faut que l'acte déviant soit classé comme tel par la société. Cette stigmatisation de l'individu déviant le conduit à rentrer véritablement dans son rôle, ce qui peut parfois l'amener à épouser "une carrière de déviant" selon la formule utilisée par H. Becker. On colle tellement d'étiquettes aux individus (SDF, Rmistes, délinquants juvéniles...) qu'ils finissent par ne plus pouvoir sortir de leur catégorie dévalorisante.

Les sociologues de l'école de Chicago insistent sur le fait que la déviance ne s'improvise pas et qu'elle résulte d'un apprentissage (avez-vous essayé de "prendre" un portefeuille dans le métro?). Voler, fabriquer de faux papiers demandent un savoir-faire, un savoir-être.

Les groupes déviants disposent de leur propre culture qui peut s'opposer à la culture dominante (on parle alors de contre-culture) ou s'en distinguer sans la remettre fondamentalement en cause (on parle alors de sous-culture).

Le contrôle des individus par un pouvoir qui s'immisce dans l'ensemble des relations sociales s'intensifie. La disposition actuelle des bureaux en *open space* en est l'une des expressions les plus récentes : regroupés sur un même plateau où tous se voient, les salariés se surveillent, stigmatisant qui arrive tard, repart tôt ou se divertit. Plus besoin de surveillant.

Mentionnons également le **fichage commercial** : chacun contribuant, par sa participation aux programmes de fidélité ou aux tirages au sort "gratuits" à alimenter d'immenses bases de données qui permettent de mieux "orienter" le comportement des consommateurs à leur insu.

On préfère parler de "vidéoprotection" plutôt que de vidéosurveillance, mettant ainsi en évidence le poids du langage dans le contrôle social contemporain

B L'exclusion, échec de l'intégration sociale

Certaines formes de déviance peuvent déboucher sur des situations de rupture totale de lien social. Mais l'exclusion sociale (différencions pauvreté et exclusion : on peut être exclu sans être pauvre ; exclu en raison d'un handicap, exclu, car isolé. . .) relève le plus souvent d'un échec des institutions et des mécanismes d'intégration sociale.

A côté des déviances conduisant à une marginalité plus ou moins proche de l'exclusion, des individus vivent également en situation d'exclusion sans être des déviants. Pour caractériser toutes ces personnes en situation de rupture, le concept d'exclusion sociale est apparu dans les années 1990.

L'exclusion sociale, par opposition à l'intégration sociale, est à la fois une situation et un processus par lequel un individu ne parvient pas à établir ou à maintenir des liens avec la société dans laquelle il est censé s'intégrer. Elle témoigne de la dualité de notre société, avec d'un côté les "*insiders*" et de l'autre les "**outsiders**".

Elle s'explique essentiellement par 4 facteurs qui bien souvent se recoupent : L'échec scolaire, le chômage, la pauvreté, la condamnation judiciaire.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel : faible revenu, absence de logement, faible insertion culturelle, faible suivi de la santé, peu de relations extra familiales. . .

Les handicaps se cumulent et se renforcent mutuellement pour déboucher sur un processus de disqualification sociale (S.Paugam). Disqualification, car l'individu n'est plus en mesure de trouver un emploi et est stigmatisé par la société. Ce processus passe par trois phases : la première correspond à une fragilisation, la seconde correspond à une dépendance vis-à-vis des travailleurs sociaux et la troisième à une rupture des liens sociaux. L'entrée en pauvreté, puis en exclusion est donc progressive.

La marche vers l'exclusion est une route longue et douloureuse où chaque difficulté nouvelle s'ajoute aux précédentes et rend tout retour en arrière de plus en plus problématique. Je suis étiqueté "sans emploi", "sans domicile fixe" . . .

Trois éléments interviennent : l'emploi, le logement, la famille.

Le chômage de longue durée conduit à l'épuisement des droits à l'indemnisation.

La perte du logement signifie absence de toit, de chauffage, d'eau, d'adresse nécessaire à toutes les démarches et implique des risques au quotidien (maladie, saleté, agressions).

La rupture des liens familiaux entraîne la perte de liens affectifs, d'aides financières et de repères identitaires.

Quand elle se cumule avec le chômage et l'absence de domicile fixe, la solitude pousse aux dérives les plus périlleuses pour la santé (alcoolisme, drogue...)

La sortie de l'exclusion passe par le rétablissement des multiples liens sociaux qui relient l'individu la société : le lien communautaire (réseau de proximité, culturel, de voisinage...); le lien sociétaire (participation aux instances sociales et économiques); le lien individuel (reprise de confiance en soi, construction d'une identité personnelle).

Cette reconstruction du lien social demande à tous les échelons (local, national) une mobilisation de tous les acteurs. Il est difficile de retrouver un emploi et un logement, de reconquérir ses droits sociaux, de renouer des liens familiaux et amicaux, tout en se préoccupant de sa santé physique et morale.

Les pouvoirs publics ont déjà pris des mesures (ZEP, RMI, CMU, ZUS...) et la loi de juillet 1998 indique que : "la lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la Nation". Les individus, les entreprises contribuent aussi au rétablissement du lien social par le biais d'actions diversifiées : bénévolat dans les associations humanitaires de proximité comme le Samu social de Paris, entreprises d'insertion...